



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préfecture de Lausanne : nomination d'un préfet adjoint

Le Conseil d'Etat vient de désigner un nouveau préfet adjoint pour le district de Lausanne en la personne de Mme Anne Bornand, née le 2 mars 1946, mariée, mère de deux enfants. Juge au Tribunal de district, constituante et conseillère communale à Pully (où elle siège dans les rangs du Parti socialiste), Mme Bornand entrera en fonction le 8 novembre prochain.

Mme Bornand a fait toutes ses classes à Lausanne en fréquentant notamment la Faculté des lettres de l'Université où elle a rédigé un mémoire de licence sur l'élaboration de la Constitution vaudoise de 1814. Elle enseigne actuellement le droit, l'instruction civique et la connaissance du monde à l'Ecole de perfectionnement à Lausanne tout en fonctionnant comme juge au Tribunal de district de Lausanne depuis 1989. Elle est également assesseur représentant les locataires à la Commission préfectorale de conciliation en matière de baux à loyer dès 1993.

Mme Bornand remplace Mme Dolly Duc, qui a fait valoir ses droits à la retraite pour fin octobre 1999. Mme Duc était entrée à la préfecture de Lausanne, il y a exactement 15 ans, soit le 1er octobre 1984.

Depuis plusieurs années, le volume des affaires traitées, notamment en matière de contraventions, rend indispensable l'appoint de deux préfets adjoints secondant l'actuel préfet de Lausanne, M. Jacques Nicod, qui a pris ses fonctions en août 1999.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 octobre 1999

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

M. Jean-François Bastian, secrétaire général du DIRE, 021 316.40.04 Mme Isabel Balitzer-Domon, déléguée à la communication du DIRE, 021 316.40.62